



Florilège de publications 2014-2024

2

Sommaire

RECHERCHES & ÉTUDES 8

Le point de vue des enfants sur l'organisation de la pause midi dans les écoles : recherche et tableau interactif	9
Enquête exploratoire sur le point de vue des enfants de 0 à 6 ans sur la qualité de l'accueil et de l'éducation qui leur sont dispensés.....	10
Les violences dites éducatives ordinaires – Revue systématique de la littérature.....	11
L'intérêt supérieur de l'enfant dans la mosaïque familiale : Ce que cela signifie pour les enfants.....	12
Le point de vue des enfants dans les séparations parentales : vécus et stratégies d'adaptation	13
Aliénation parentale : étude du concept et des pratiques en Belgique francophone.....	15
Dispositif d'intégration dans le secteur de l'enseignement au sein de la FW-B.....	16
Le non-recours au droit et aux services d'enseignement et de formation : réalités et leviers	17
L'Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans l'enseignement en FW-B – Diagnostic et état des connaissances	19
L'Éducation à la citoyenneté démocratique et les droits humains dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : recherche-action.....	20
L'apport des groupes participatifs d'enfants et de jeunes (usagers ou bénéficiaires)	21
Les loisirs et pratiques culturelles des enfants et des jeunes à l'ère du numérique	22
En'jeux n°4: La participation des enfants et des jeunes dans l'évaluation des politiques publiques – Cadrage théorique et analyse de cas.....	24
En'jeux n°5: Mobilisation politique des jeunes francophones de Belgique.....	25
Ce que disent les 10-15 ans de Belgique francophone à propos des congés scolaires.....	26
Les politiques publiques d'enfance et de jeunesse en Belgique francophone au XXIe siècle	27
- Livret n°1 Introduction.....	27
- Livret n°2 Enseignement.....	28
- Livret n°3 Les politiques d'insertion socio-professionnelle.....	29
- Livret n°4 Jeunesse	30
- Livret n°5 Aide à la Jeunesse.....	31
- Livret n°6 Enfance.....	32
- Livret n°7 Analyse Transversale.....	32
Child-budgeting : étude exploratoire et lignes directrices	33

Réaliser des enquêtes par questionnaire auprès de jeunes enfants (5-8 ans)	34
--	----

ÉVALUATIONS & ANALYSES DES BESOINS 36

Analyses des besoins des communes en matière d'accueil durant le temps libre	37
État des lieux des Écoles de Devoirs	38
Évaluation du décret instaurant le Conseil de la Jeunesse.....	39
Évaluation du décret du 3 mai 2019 instaurant un Forum des jeunes en Communauté française	40
Évaluation du décret de 2009 des organisations de jeunesse.....	41
Évaluation du décret de 2000 des centres de jeunes.....	42
Évaluation du projet-pilote "Vers une politique locale de jeunesse plus participative"....	43
Nos droits, nos voix – Consultation des enfants pour l'évaluation du plan d'action relatif aux droits de l'enfant en FW-B.....	45

OUTILS PÉDAGOGIQUES & VIDÉOS 48

Recherche-action CAPEJ : Chercher et Agir pour des Politiques Emancipatrices avec les Jeunes.....	49
Module de formation : La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire.....	50
Une éducation non-violente pour chaque enfant – Projet PREFACE.....	51
Jeunes migrants en Belgique - Les droits de l'enfant sont-ils solubles dans la migration ?52	
Sensibilisation : « Parle à quelqu'un de confiance »	53
Accompagner l'enfant dans la recherche de ses origines	54
Protéger l'intérêt supérieur de l'enfant par la loi : Le cas de l'Autriche.....	54
Des jeunes de parents séparés forment des professionnels et des parents	55
Les enfants veulent être entendus !	55
Le point de vue des enfants dans les séparations parentales : série de 4 vidéos.....	56
Plan d'action relatif aux Droits de l'enfant évalué par les Enfants.....	57

PUBLICATIONS RÉCURRENTES..... 59

RAPPORTS ANNUELS	60
ÉTATS DES LIEUX DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE & MÉMENTOS.....	61
MÉMORANDUMS.....	62

DES RECHERCHES & DES COLLABORATIONS 62

L'ÉQUIPE ACTUELLE..... 69



Florilège #2

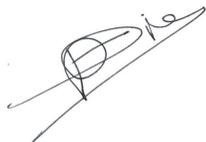
L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse fête en cette année 2024 les 20 ans du décret¹ qui a consolidé sa création (l'arrêté jetant les bases de l'Observatoire date de 1998).

L'Observatoire développe des activités d'études, d'évaluation des politiques publiques et de création d'outils à destination des professionnels.les.

Les différents travaux de l'Observatoire visent à établir des connexions entre les différents secteurs et acteurs impliqués dans les politiques relatives à l'Enfance, à la Jeunesse et à l'Aide à la jeunesse. Les thématiques traitées concernent souvent plusieurs secteurs (comme la santé mentale des enfants et des jeunes, le vécu des enfants concernant les séparations parentales, la participation des enfants, etc.). L'Observatoire veille également à produire des connaissances basées sur des approches de recherche rigoureuses et à les traduire dans des outils (modules de formation, vidéos, synthèses, etc.) appropriables par le terrain.

En 2014, l'Observatoire avait publié un premier florilège de publications qui rassemblait une sélection de publications des 15 années précédentes. Le présent ouvrage s'inscrit dans la continuité de ce premier florilège et dresse un état des lieux des travaux réalisés entre 2014-2024.

J'espère que ce recueil vous donnera l'envie d'aller plus loin et de découvrir plus en profondeur nos travaux.



Anne-Marie Dieu
Directrice-Coordnatrice

¹ <https://oejaj.cfwb.be/qui-sommes-nous/cadre-legal/bases-legales/>

Recherches & études



Le point de vue des enfants sur l'organisation de la pause midi dans les écoles : recherche et tableau interactif

La recherche

Contexte

En 2019 une étude en trois volets concernant la pause de midi au sein des écoles a été lancée au sein du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles. Les deux premiers volets, consacrés respectivement aux directions des établissements scolaires et aux parents ont été coordonnés par la Direction de la recherche et le troisième, s'adressant aux enfants, par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

Selon une estimation de l'Observatoire, 85% des enfants de 2,5 à 12 ans prennent leur repas de midi à l'école en FW-B. Or ce temps n'est actuellement reconnu ni comme du temps scolaire, ni comme du temps relevant de l'accueil temps libre. Dès lors, son organisation et son financement sont laissés à la responsabilité des pouvoirs organisateurs. Des questions se posent en termes de qualité de l'accueil, de qualité et d'accessibilité des repas



proposés à l'ensemble des enfants et de respect de leurs rythmes.

Objectif

De manière complémentaire aux deux autres volets précités, l'Observatoire a souhaité faire entendre la voix des enfants sur l'organisation du temps de midi en général.

Méthode

Une enquête de type quantitative a été administrée en milieu scolaire, sur tablette, à quelque 1.000 enfants âgés de 5 à 12 ans.

Résultats

L'enquête a abordé de nombreuses dimensions de la pause méridienne à l'école. Elle a notamment permis de montrer quels étaient les facteurs significatifs du bien-être des enfants durant le temps de midi et d'investiguer ce que seraient les choix des enfants s'ils avaient la possibilité de choisir eux-mêmes leur type de repas (repas chaud, repas apporté de chez eux, repas pris hors de l'école).

Enquête exploratoire sur le point de vue des enfants de 0 à 6 ans sur la qualité de l'accueil et de l'éducation qui leur sont dispensés

Contexte

Il est rare que les tous jeunes enfants soient consultés sur leurs besoins. Pourtant la question, cruciale, de qualité de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ne peut être appréciée sans impliquer les premiers concernés.

Objectif

Les objectifs de la recherche étaient de comprendre, ce qui, du point de vue de l'enfant, caractérise un accueil et une éducation de qualité à l'aide d'une

Le tableau interactif

Si les 3 volets de la recherche sur le temps de midi menée au Ministère ont été concertés, les trois rapports se présentent de manière indépendante.

L'objectif de la réalisation de ce tableau interactif était de faire interagir les différents résultats obtenus, en permettant que les résultats d'une enquête puissent s'enrichir des données récoltées par les deux autres.

méthodologie inspirée de la méthode mosaïque telle que pratiquée par Alison Clark.

Méthode

Le rapport se divise en trois parties :

Premièrement, une synthèse, sous forme de grilles synoptiques, des principales caractéristiques et dimensions de la qualité de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants mises au jour dans la littérature scientifique ces vingt dernières années.

Deuxièmement, une présentation d'une méthodologie innovante de collecte de données et d'expérimentation d'outils d'investigation pour recueillir et interpréter les points de vue et expériences des jeunes enfants dans quelques crèches et classes de maternelle.

Troisièmement, une analyse des dimensions qui, du point de vue des enfants rencontrés, sont importantes en termes de bien-être et d'apprentissage.

Résultats

Le pari de cette recherche était que les enfants, même très jeunes, disposaient d'un point de vue original, pertinent, compétent sur

l'accueil et l'éducation qui leur sont dispensés. Le premier et sans doute le plus grand enseignement de cette recherche est que ce pari est réussi. Les enfants, même ceux qui ne sont pas encore doués du langage oral, expriment un point de vue propre qui rejoint pour partie le point de vue de l'adulte mais l'enrichit sur certains points, comme par exemple, le besoin de calme et d'intimité.



Les violences dites éducatives ordinaires – Revue systématique de la littérature

Contexte

Depuis de nombreuses années, différentes instances internationales recommandent à la Belgique d'interdire explicitement dans la loi les châtimens corporels dans les lieux éducatifs et dans le

cercle familial. Cette recommandation a une fois de plus été formulée par le Comité des Droits de l'Enfant (ONU) en 2019. Étant donné sa mission du suivi de l'application de la CIDE,

l'Observatoire a décidé de lancer des projets de recherche relatifs à la thématique des châtimens corporels et plus largement des violences dites éducatives ordinaires (VDEO).

En prévision d'éventuelles nouvelles études sur le sujet que l'Observatoire mènerait, un marché public a été lancé en vue

de faire réaliser une revue de littérature.

Suite à son travail, l'équipe de recherche est arrivée à différents constats, notamment le fait que la conceptualisation scientifique du terme « VDEO » devrait être approfondie, à tout le moins dans le champ des sciences psychologiques.



L'intérêt supérieur de l'enfant dans la mosaïque familiale : Ce que cela signifie pour les enfants

Contexte

L'intérêt supérieur de l'enfant est souvent invoqué en ce qui concerne les décisions relatives à la vie familiale qui les impactent. Il a semblé nécessaire à l'Observatoire de creuser la question auprès des premiers intéressés.

Objectif

Analyser les éléments qui, du point de vue des premiers intéressés, participent à une meilleure prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les décisions portant sur la vie familiale.

Méthode

La recherche s'est déroulée en trois phases : L'organisation de focus-groups, le recueil de témoignages rétrospectifs d'adultes sur leur vécu d'enfants dans des situations familiales diverses et l'analyse des points de vue des enfants via des études de cas soumises à la réaction d'un panel d'enfants.



Le point de vue des enfants dans les séparations parentales : vécus et stratégies d'adaptation

Contexte

Les séparations parentales sont des périodes souvent difficiles à vivre pour les enfants et les jeunes. Les professionnels des différents secteurs sont parfois démunis pour les soutenir au cours de cette période. Par ailleurs, les enfants sont rarement interrogés sur ce dont ils ont besoin à ce moment.

Résultats

Les différents éléments recueillis ont permis de mettre en évidence un consensus fort sur un ensemble de pistes pratiques afin d'améliorer les procédures existantes à trois niveaux : celui des structures et des acteurs professionnels, celui des pratiques d'écoute et d'encadrement des enfants qui permettent leur participation à la prise de décision et enfin celui du travail sur les liens familiaux.

Objectif

Il s'agissait de considérer les enfants et les jeunes comme des experts de leur vécu afin de mieux comprendre ce qu'ils vivaient lors de la séparation de leurs parents et ce qu'ils mettaient en œuvre pour s'adapter à la situation. Le but final étant de développer des axes d'action pour soutenir les

professionnels des différents secteurs.

Méthode

Des jeunes ont été contactés à l'aide de différents canaux, via des institutions, des appels aux étudiants, un folder etc. La séparation de leurs parents devait être survenue entre 2 et 5 ans avant l'entretien. 40 jeunes entre 12 et 25 ans ont été rencontrés lors d'entretiens d'une à deux heures.

Résultats

La recherche met en évidence certains moments qui apparaissent comme particulièrement sensibles dans le processus de séparation comme le moment de l'annonce de la séparation ou celui de la recomposition familiale.

En ce qui concerne les supports recherchés ou trouvés par les jeunes pendant la séparation et dans la période lui succédant, la famille élargie et les amis proches apparaissent en tête. Mais les professionnels (professeurs, psychologues, etc.) ou les activités extrascolaires sont également évoqués par les jeunes.

Les chercheurs ont analysé les stratégies d'adaptation des jeunes pendant et après la séparation des parents. Généralement, plus les difficultés sont importantes, plus les jeunes déploient de stratégies différentes. Selon les chercheurs, c'est moins la nature de la stratégie que sa finalité et son coût pour le jeune qui décident de sa valeur « adaptative ».



Aliénation parentale : étude du concept et des pratiques en Belgique francophone

Contexte

L'utilisation de la notion d'aliénation parentale, après avoir été remise en cause dans le champ scientifique tout en continuant à être estimée pertinente par certains praticiens et chercheurs, fait l'objet de nombreuses critiques, notamment par certains organes de protection des droits humains.

Dans ce contexte, et afin de permettre d'objectiver les débats en cours, l'Observatoire, sur demande de la Ministre de l'Aide à la Jeunesse, a été invité à lancer un projet de recherche. La recherche a été financée par l'Administration de l'Aide à la Jeunesse et encadrée par un Comité d'accompagnement composé, outre des représentant.e.s des trois instances citées, d'une représentante du Délégué Général aux droits de l'enfant.



Objectif

Cette recherche entend, d'une part, dresser un panorama des termes du débat au niveau scientifique et étudier leur utilisation dans le champ juridique, tant sur le plan interne que dans les systèmes de protection des droits humains, d'autre part, explorer les représentations et pratiques d'acteurs diversifiés : spécialistes, chercheurs et praticiens de la justice familiale, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse en Belgique francophone.

Méthode

L'étude a combiné une démarche documentaire et d'analyse juridique avec des entretiens-semi-directifs d'une cinquantaine d'acteurs des différents champs concernés.

Résultats

La recherche met en lumière toute la complexité des réalités et représentations se cachant derrière des termes qui occultent cette complexité au risque de l'oblitérer. Dans leurs conclusions, les chercheuses ouvrent

15

différentes pistes pour améliorer la prise en compte des droits et besoins de l'enfant ainsi que l'accompagnement des parents

dans les situations de séparations conflictuelles, sans passer par des notions clivantes.

Dispositif d'intégration dans le secteur de l'enseignement au sein de la FW-B

Contexte

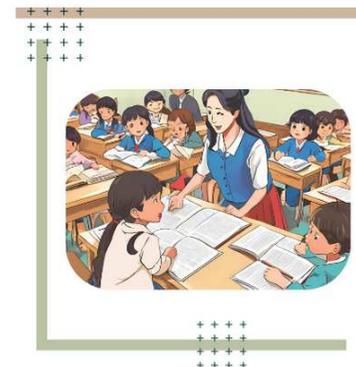
Cette recherche s'inscrit dans le cadre des missions et réflexions de l'Observatoire relatives aux droits de l'enfant dans le domaine de l'enseignement. Elle a en outre été menée dans le contexte particulier qui était celui de la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Objectif

En se basant sur les avis et points de vue des enfants en la matière, cette recherche visait à formuler des recommandations politiques pour favoriser l'enseignement inclusif.

Méthode

Une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'enfants de classes comprises entre la 3ème primaire et la 3ème secondaire, bénéficiant ou ayant bénéficié du dispositif d'intégration. Parallèlement, un



questionnaire écrit a été administré à leurs parents pour recueillir des éléments factuels de contextualisation quant à la procédure d'activation du dispositif et au réseau professionnel entourant l'enfant, entre autres. Enfin, l'équipe de recherche a organisé deux séminaires d'expert.e.s qui ont permis de discuter les premiers résultats de l'analyse et de réfléchir à des solutions concrètes qui pourraient être proposées pour améliorer le dispositif d'intégration.

16

Résultats

Les résultats, nombreux, obtenus sur base d'une analyse descriptive, ont été analysés sur base de plusieurs thématiques. Parmi elles, se trouvent la question de la place de l'élève en classe, le sentiment d'appartenance sociale, la facilité à

demander de l'aide ou encore le sentiment d'autonomie et de compétence. Sur base de cette analyse, alimentée par les séminaires d'expert.e.s, l'équipe de recherche a dégagé 7 classes de recommandations.

Le non-recours au droit et aux services d'enseignement et de formation : réalités et leviers

Contexte

Une partie des jeunes décrochent de l'école et ne finissent pas leurs études secondaires. D'autres s'inscrivent dans une formation professionnalisante sans la mener à son terme, d'autres encore n'empruntent pas les voies qui leur permettraient d'obtenir une qualification (comme celle de l'enseignement de promotion sociale). Pour pouvoir mieux accompagner les jeunes, il convient de comprendre les causes de ces différentes formes de non-recours au droit à l'éducation et à la formation.

Objectif

L'objectif de l'étude était de comprendre les raisons pour lesquelles les publics visés

n'entrent pas dans les dispositifs ou bien en sortent prématurément. Cette recherche qualitative devait aussi ouvrir des perspectives pour une possible enquête par questionnaire auprès des publics concernés.



Méthode

1. Travail de documentation sur la diversité de l'offre d'enseignement et de formation en FW-B ;
2. Délimitation et schéma explicatif de la notion de non-recours avec un groupe référent de professionnels ;
3. Conduite de 20 entretiens semi-directifs auprès de jeunes de 15 à 30 ans ;
4. Organisation d'un groupe de qualification mutuelle composé de jeunes et de professionnels ;
5. Elaboration de pistes en vue de la création d'un module de questionnaire.

Résultats

La recherche détaille une série d'éléments explicatifs des situations de non-recours et dresse des pistes de solution, ainsi que des axes de questionnement à introduire dans une enquête quantitative par questionnaire. Elle met en exergue le rôle important de l'école dans les trajectoires de décrochage ainsi que la nécessaire réparation de l'estime de soi du jeune pour pouvoir raccrocher à un parcours de formation. Des étapes du parcours de vie peuvent aussi inciter à la reprise d'un parcours formatif. Le « marché » de la formation et les contraintes institutionnelles qui pèsent sur les organismes de formation sont autant d'obstacles au recours des moins informés et des moins formés.

L'Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans l'enseignement en FW-B – Diagnostic et état des connaissances

Contexte

En juin 2010, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies² a réitéré ses préoccupations quant à la réalisation de l'éducation aux droits de l'homme et des enfants dans notre enseignement. Dans la continuité de ces préoccupations, l'Observatoire a lancé une recherche en FW-B.

Objectif

Etablir un diagnostic et un état des connaissances relatifs à l'éducation à la citoyenneté démocratique, aux droits de l'homme et de l'enfant dans l'enseignement de la FW-B, à partir des principaux standards minimaux qui font sens et référence sur la scène internationale.

Méthode

La recherche s'est basée sur une revue de la littérature.

² Comité des droits de l'enfant, Observations finales de la Belgique, juin 2010.

Résultats

- Une liste de onze standards minimaux jugés pertinents pour la FW-B : ils correspondent chacun à un horizon/objectif à atteindre par l'élève au terme de son cursus dans l'enseignement obligatoire.
- Un tableau diagnostique de l'état des connaissances relatif à l'atteinte de ces onze standards minimaux en FW-B.
- Une série de recommandations.



L'Éducation à la citoyenneté démocratique et les droits humains dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : recherche-action

Contexte

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement de la recherche « L'Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans l'enseignement en FW-B : diagnostic et état des connaissances », menée en 2014.

Objectif

La recherche poursuivait différents objectifs : Identifier et clarifier les différentes significations que recouvre "l'éducation à la citoyenneté" aux yeux des acteurs éducatifs rencontrés et dans la littérature scientifique ; mieux comprendre les obstacles à la mise en œuvre de cette mission ; identifier les leviers pour développer cet axe éducatif au sein des établissements scolaires secondaires.

Méthode

Une recherche-action a été mise en place dans trois établissements scolaires contrastés. Cette étude approfondie a fait dans un second temps l'objet de deux phases d'analyse en groupe.



Résultats

La recherche a mis en évidence plusieurs éléments :

- Une des tensions les plus fondamentales se dessine entre la mission d'éducation à la citoyenneté et les missions dites "instrumentales" de l'école. Ainsi, la reconnaissance de ce défi comme un enjeu public ou sa mise à l'agenda politique peine à se traduire en pratique, dès lors que les critères de gouvernance et d'évaluation du système éducatif sont essentiellement calqués sur la fonction d'instruction, l'évaluation des acquis d'apprentissage ou

même sur les mesures d'équité.

- L'hypothèse, dégagée de la comparaison des trois études de cas, relative à l'existence de "projets locaux d'éducation citoyenne" diversifiés, qui se déclinent en lien étroit avec les "identités organisationnelles" de ces établissements.
- Les modalités différentes d'inscription de la mission d'éducation citoyenne dans les structures et dans l'organisation scolaire.
- L'inconfort dans lequel doivent évoluer les équipes éducatives, et plus particulièrement les directions ou équipes de direction, face à une multiplicité d'injonctions, parfois contradictoires.

L'apport des groupes participatifs d'enfants et de jeunes (usagers ou bénéficiaires)

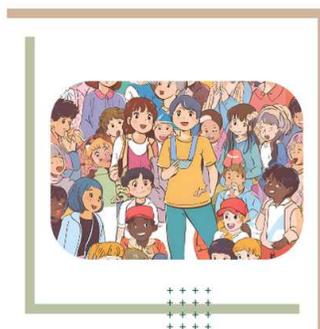
Contexte

La participation des usagers dans la mise en place et l'évaluation des services qui leur sont destinés est un facteur favorisant l'efficacité de ces services. Ceci vaut aussi pour les enfants et les jeunes.

Objectif

Identifier les conditions à mettre en œuvre pour la mise en place et l'accompagnement de groupes participatifs de jeunes usagers.

Identifier des pratiques transférables en tenant compte des spécificités des publics.



Méthode

La recherche s'est déroulée en deux temps :

Seize expériences les plus significatives en termes de

participation des enfants et jeunes ont été sélectionnées. Les chercheurs ont dressé le portrait des dispositifs mis en place au travers d'une grille d'analyse permettant notamment d'appréhender différentes dimensions de la participation.

Une analyse plus approfondie a été réalisée sur cinq dispositifs pour lesquels une information plus détaillée pouvait être obtenue.

Résultats

Les chercheurs ont estimé particulièrement intéressant de proposer quelques éléments de réflexion autour de la notion de participation et de l'élargir afin de prendre en considération toute la dimension d'idéal démocratique qu'elle renferme. Certaines expériences de participation d'enfants et de jeunes à des activités socioculturelles et pédagogiques sont ainsi mises en avant, la participation étant ici entendue comme vecteur d'inclusion sociale.

Les loisirs et pratiques culturelles des enfants et des jeunes à l'ère du numérique

Contexte

L'Observatoire et l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) ont souhaité investiguer ensemble la question des pratiques culturelles et de loisirs des enfants et des jeunes, à l'intersection de leurs domaines d'expertise, afin de disposer de données actualisées liées à la FW-B et incluant notamment les pratiques numériques.

Méthode

Recherche quantitative, menée en 2017, auprès de 1263 enfants et

Objectif

Dresser un portrait des pratiques des enfants et des jeunes en termes d'activités culturelles et de loisirs en dehors du temps scolaire, avec un focus sur les pratiques liées à la lecture, le jeu et la musique.

jeunes dans des établissements scolaires situés dans les différentes provinces de Wallonie et à Bruxelles (596 enfants de 5e-6e

primaire et 667 jeunes de 3e-4e secondaire).

Résultats

L'enquête met en avant le dynamisme des enfants et des jeunes en matière de pratiques de loisirs, qui se révèlent d'ailleurs souvent « cumulatives ».

La première publication permet, sur base de premières analyses descriptives, de constater certaines différences chez les enfants et les jeunes interrogés selon leur âge mais aussi selon leur sexe, tant au niveau de la possession d'équipement (écrans) que des pratiques de loisirs et de fréquentation d'institutions culturelles.

La deuxième publication a pour objectif de présenter une typologie de différents profils de jeunes en matière de pratiques culturelles et de loisirs (les connectés à tendance sociale, les connectés à tendance ludique, les éclectiques, les peu impliqués, les investis non connectés, et les investis). Elle permet de mettre en lumière un enchevêtrement de facteurs qui jouent un rôle dans les pratiques et goûts des jeunes en matière de loisirs et de culture, tels que l'âge, le sexe, le niveau socioculturel/socioéconomique ou encore la façon dont certaines activités sont (ou non) pratiquées et/ou discutées avec des proches (parents, fratrie, amis).



Enjeux n°4 : La participation des enfants et des jeunes dans l'évaluation des politiques publiques – Cadrage théorique et analyse de cas

Contexte

La participation des enfants et des jeunes aux décisions qui les concernent est un droit qui leur est garanti par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Ce droit doit pouvoir s'exercer aux différentes étapes du cycle d'une politique, en ce compris son évaluation. Dans le cadre de ses missions de promotion de la Convention et de l'évaluation du plan d'action droits de l'enfant en FW-B et en Wallonie, l'Observatoire a souhaité se pencher sur la question de la participation des enfants et des jeunes dans l'évaluation des politiques publiques.

Objectif

Analyser une série d'expériences afin de pouvoir mesurer un peu plus précisément les apports et les limitations de l'implication des

enfants et des jeunes dans l'évaluation des politiques publiques et questionner plus particulièrement les stratégies relationnelles mises en œuvre entre les enfants/jeunes et les adultes dans le cadre de ces évaluations.



Méthode

Analyse de cas sur base d'une recension documentaire.

Résultats

Cette analyse a permis de prendre un

temps de réflexion sur la question, de se doter d'un cadre théorique probant et d'observer une série de pratiques afin de pouvoir mesurer un peu plus précisément les apports et les limitations de l'évaluation participative impliquant des enfants. Toutes les étapes de la réalisation de ce travail ont indiqué combien ce champ évaluatif était encore à investir. Le rapport se clôture par une série de recommandations en la matière.

En'jeux n°5 : Mobilisation politique des jeunes francophones de Belgique

Contexte

Ce Working Paper présente l'analyse de deux enquêtes quantitatives menées auprès de jeunes francophones de Belgique sous l'angle de la mobilisation politique.

Objectif

Il s'agissait d'éclairer, à partir de ces enquêtes, les raisons et les modalités de l'engagement et de la continuité de la participation des jeunes dans des actions collectives ou au sein des dispositifs institutionnels de représentation politique et sociale.

Méthode

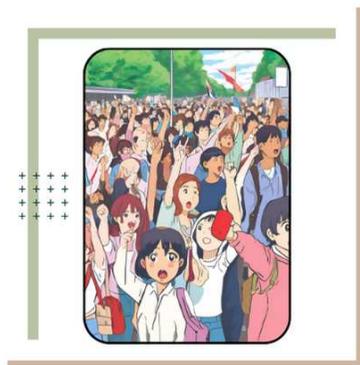
La première enquête, menée auprès d'un échantillon représentatif de 1500 jeunes de 12 à 16 ans, aborde la question de leurs affiliations au sens large. Elle a été menée dans le cadre du programme de recherche de l'Observatoire.

La seconde enquête, menée auprès d'un échantillon représentatif de 1300 adultes de plus de 18 ans,

intitulée « Baromètre social de la Wallonie », comprend un sous-échantillon de 267 jeunes de 18 à 30 ans. Elle porte sur différents aspects des attitudes sociopolitiques.

Résultats

L'analyse des résultats de ces deux enquêtes dresse un tableau nuancé de la mobilisation politique des jeunes, montrant une ouverture à des mobilisations pour des causes et une moindre confiance par rapport aux formes institutionnalisées (partis politiques) que d'autres tranches d'âges. Des différences selon le sexe et le milieu socio-économique sont également mises en lumière.



Ce que disent les 10-15 ans de Belgique francophone à propos des congés scolaires

Contexte

Il existe en France un Observatoire des vacances, qui n'a pas son équivalent en Belgique. La manière dont les enfants passent leur temps libre, le contexte dans lequel il se déroule et les opportunités qui s'offrent ou non à eux, ainsi que la manière dont ils s'en saisissent ou non sont des questions peu explorées. Pourtant c'est lors des congés que nombre de dispositifs de la FW-B à destination des enfants se déploient. Partant du constat d'un manque d'information à ce sujet, l'Observatoire a commandité la conduite d'une recherche qualitative auprès d'enfants de 10 à 15 ans en FW-B.

Objectif

Cette recherche visait à donner la parole aux enfants de 10 à 15 ans sur la manière dont ils vivaient leurs congés, leurs besoins et leurs aspirations par rapport à ceux-ci. L'objectif final étant de pouvoir améliorer l'offre qui leur est offerte pendant ces périodes.



Méthode

430 enfants ont été rencontrés en groupes-classes dans le cadre des consultations médicales avec un total de 26 animations à travers la FW-B. La méthode de collecte de paroles a été notamment basée sur la méthodologie du photolangage.

Résultat

La construction identitaire des enfants pendant les congés, l'investissement des réseaux de sociabilité et la structuration temporelle des congés ont plus particulièrement fait l'objet d'une analyse. Une série de recommandations à destination des décideurs et décideuses politiques ainsi que des professionnels des secteurs concernés clôture le rapport.

Les politiques publiques d'enfance et de jeunesse en Belgique francophone au XXIe siècle

- Livret n°1 Introduction

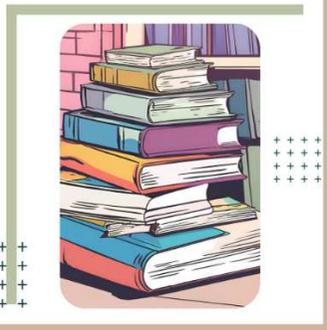
En 2005, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse publiait une recherche commanditée à l'ULg, portant sur les politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XXIe siècle, en Belgique et en Communauté française.

secteurs gérés par la FW-B et de nouvelles compétences lui ont été confiées suite à la 6e réforme de l'Etat. D'autres politiques concernant les enfants et les jeunes ont également été mises en place par d'autres échelons de pouvoir (Régions, Fédéral...).

La recherche a été confiée à un consortium pluridisciplinaire composé de chercheur.e.s issu.e.s de l'UCL, de l'Université Saint-Louis et de l'Agence Alter.

Le livret d'introduction présente les fondements théoriques et méthodologiques de la démarche d'analyse adoptée ainsi que le

En 2020, l'Observatoire a souhaité donner une suite à ce travail de recherche en consacrant une nouvelle recherche aux années 1999-2020. Durant cette période, de nombreux chantiers politiques ont été entrepris dans les différents



cadre général dans lequel elle s'insère.

Les chercheurs ont abordé l'évolution des secteurs mentionnés depuis deux constats largement débattus dans

les littératures respectives : un enjeu de nature sociologique touchant à la définition socialement et politiquement construite des âges de l'enfance et de la jeunesse et un enjeu concernant la dimension cognitive de l'action publique. « Faire une politique publique, ce n'est pas (seulement) résoudre un problème, mais construire une nouvelle représentation des

problèmes qui met en place les conditions sociopolitiques de leur

traitement » (Muller et Surel, 1998).

- Livret n°2 Enseignement

Durant la période étudiée (1999-2020) le secteur de l'enseignement se caractérise par le développement d'innombrables chantiers, s'exprimant à travers une activité législative intense et un nombre incalculable de décrets, arrêtés et circulaires (activité qui n'a pas été suspendue avec la crise sanitaire à partir de 2020). Les défis à intégrer sont économiques, sociologiques, politiques culturels ou encore technologiques avec le développement sans précédent des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des modes de diffusion et de production de la connaissance qui bouscule la forme scolaire dans son rapport aux savoirs et à l'apprentissage

Face à un tel foisonnement, et sans prétendre à l'exhaustivité, ce livret dresse un panorama des grandes tendances et des grands chantiers de l'action publique dans le secteur de l'enseignement aux différents niveaux (maternel, primaire, secondaire et supérieur), bien que l'étude de l'enseignement obligatoire ait été priorisée. Ce panorama est présenté sous l'angle des enjeux contemporains majeurs qui façonnent les politiques éducatives pour la période étudiée.

Le livret aborde les thématiques suivantes :

- Persistance et infléchissements du référentiel de l'égalité des chances.
- Montée du référentiel de l'inclusion : rassembler et différencier.
- Politique de lutte contre le décrochage scolaire.
- Qualification et capital humain.



- Politiques d'intégration de la diversité culturelle et accueil des primo-arrivants.
- Les rapprochements enseignement/culture.
- Genre, sexualité et minorités sexuelles à l'école.
- Citoyenneté et participation.

- Livret n°3 Les politiques d'insertion socio-professionnelle

Le livret se divise en deux grandes parties. Tout d'abord l'analyse de l'impact des politiques européennes dans le développement des politiques d'insertion socio-professionnelle des jeunes et ensuite l'analyse du déploiement de ces politiques en Belgique.

La première partie présente les initiatives européennes en matière d'emploi, formation et en faveur de la jeunesse coordonnées dans le cadre du système de soft governance, appelé méthode ouverte de coordination.

Cette forme de gouvernance se base en grande partie sur l'apprentissage mutuel entre les états membres, l'échange d'informations et de bonnes pratiques, la formulation d'objectifs et le monitoring de la progression de chaque état vis-à-vis de ces objectifs.

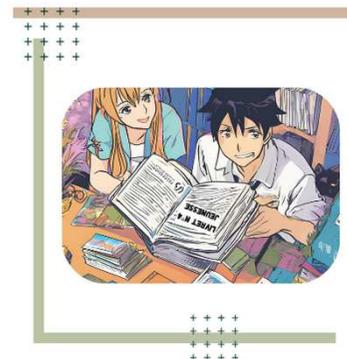
La deuxième partie se concentre sur des changements majeurs de politiques publiques relatives à l'emploi et au chômage qui ont eu un impact sur la manière dont les pouvoirs publics formulent les questions de chômage et d'emploi des jeunes (hypothèses causales), sur les manières de résoudre ces questions (hypothèses d'intervention) et sur les représentations et images des jeunes.



- Livret n°4 Jeunesse

Dans ce livret, après un rapide aperçu sur l'impact du niveau européen et un bref historique permettant de resituer les moments et institutions fondateurs du secteur, l'action publique des deux dernières décennies dans le secteur jeunesse est présentée en trois grandes étapes. Au-delà de leurs spécificités, chacune de ces trois étapes se caractérise par une préoccupation des pouvoirs publics pour la désaffection grandissante des jeunes à l'égard des formes plus traditionnelles de la politique, discours qui traduit en fait les difficultés du politique à maintenir les jeunes dans le jeu démocratique à travers les formes et les circuits qu'il préconise.

Ce bref panorama de l'action publique dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation non formelle repose principalement sur une analyse de l'activité législative de la FW-B des deux décennies 1990-2020 et quelques entretiens avec des grands témoins du secteur jeunesse.



Cette analyse gagnerait à être éclairée par une étude approfondie sur le travail de jeunesse fourni par la diversité des organisations et des associations jeunes, en ce compris les initiatives moins formalisées issues des fractions de la jeunesse qui sont les plus difficiles à atteindre par les pouvoirs publics.

Sans reposer sur une analyse détaillée des textes européens, ce livret met en avant leur influence sur les discours et les justifications du secteur jeunesse.

- Livret n°5 Aide à la Jeunesse

Dans ce livret, les chercheurs ont pris l'option de traiter à la fois les politiques de l'aide et de la protection de la jeunesse et les politiques de prévention socio-sécuritaire pour mieux en faire ressortir les continuités, les évolutions et les ruptures.

Dans une première section, l'ambivalence constitutive des politiques de prévention à l'égard des jeunes est étudiée à partir de leurs genèses respectives lors de la dernière décennie du 20e siècle (les années 90) : le décret de l'aide à la jeunesse et les contrats de sécurité.

Dans la deuxième section, sont analysées les évolutions de l'action publique ces vingt dernières

années à partir du secteur de l'aide et de la protection de la jeunesse.

Dans la troisième section, le même cheminement est adopté pour les politiques de prévention et de sécurité.

La quatrième section porte sur la figure du « jeune radicalisé » qui a été ces dernières années au centre d'une attention plurisectorielle et multi-niveau des politiques publiques.

En conclusion, sont dégagées les convergences et divergences, les continuités et les ruptures qui ont marqué le champ de la prévention ces deux dernières décennies.



- Livret n°6 Enfance

Ce livret se centre sur les politiques mises en place par le biais de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et plus spécifiquement sur celles concernant l'accueil de la petite enfance et l'Accueil temps libre.

Après avoir abordé les évolutions décrétales et la question de la qualité de l'accueil, l'analyse met en avant cinq nœuds de l'action publique en matière de politique d'accueil de l'enfance. Ces nœuds ont été dégagés sur base



d'entretiens menés auprès de trois grands témoins des politiques de l'enfance mise en œuvre ces vingt dernières années. Il s'agit des questions suivantes : La question des rythmes scolaires et de l'accueil temps libre, l'insuffisance des places d'accueil par rapport aux besoins des familles, la question de la formation du personnel, l'éclatement des politiques régionales et communautaires, La lutte contre la précarité infantile.

- Livret n°7 Analyse Transversale

Ce livret propose de manière très synthétique, une analyse transversale qui vise à comparer et à établir des liens entre les secteurs et, partant, entre des politiques émanant de ces multiples niveaux de pouvoir (fédéral, communautaire (FW-B), régional, communal).

L'objectif central que poursuit ce chapitre d'analyse transversale est d'identifier les enjeux de coordination de l'action publique en matière d'enfance et de jeunesse.

Il s'agit d'une part de mettre l'accent sur les modalités de convergence, de coexistence et les points de mise en tension des politiques publiques.

D'autre part, l'analyse transversale cherche à dégager les enjeux de coordination de l'action publique en essayant de voir dans quelle mesure l'évolution des référentiels

sous-tendant les différents secteurs analysés converge— ou pas - vers une vision partagée du parcours de vie des jeunes en FW-B.



Child-budgeting : étude exploratoire et lignes directrices

Contexte

Dans ses observations finales (2010 et 2019) adressées à la Belgique, le Comité international des droits de l'enfant a pointé l'absence d'analyse budgétaire systématique et d'évaluation de l'incidence des dépenses sur les droits de l'enfant et a invité la Belgique à mettre en œuvre un système de suivi de l'allocation et de l'utilisation des ressources destinées aux enfants pour l'ensemble du budget. Dans le cadre du plan d'action relatif aux droits de l'enfant 2015-2019,

l'Observatoire a été chargé de réaliser une analyse exploratoire relative au child-budgeting.

Objectif

Identifier et analyser des expériences internationales de child-budgeting. Sur cette base, développer des lignes directrices pour l'implémentation de mécanismes similaires au sein de la FW-B.

Méthode

Analyse de cas sur base d'une recension documentaire, complétée pour certains cas d'entretiens.

Résultats

Six expériences de child-budgeting menées au Mexique, au Pérou, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni, au Pays de Galles et en Irlande du Nord sont ainsi détaillées. Les lignes directrices soulignent les enseignements tirés de ces expériences, font la synthèse des points forts et des points faibles des différentes approches, exposent dans les grandes lignes les astuces et les conseils pour effectuer une analyse des

dépenses publiques axée sur les enfants (y compris les pièges à éviter), identifient un ensemble de standards et recommandent les démarches à entreprendre pour mettre en place des mécanismes d'analyse des dépenses publiques axée sur les enfants. Les lignes directrices font également la synthèse des arguments politiques utilisés dans les pays sélectionnés pour soutenir l'implémentation d'un child-budgeting.



Réaliser des enquêtes par questionnaire auprès de jeunes enfants (5-8 ans)

Contexte

La Convention internationale des droits de l'enfant prescrit d'entendre les enfants sur toute question qui les concerne. Les publics de très jeunes enfants sont très souvent absents des dispositifs

d'enquêtes par questionnaire. Or, ceci peut représenter l'un des moyens de faire entendre leur voix sur leur vécu, leurs besoins, les conditions de leur bien-être. L'Observatoire a donc souhaité lancer une recherche sur les

conditions de réalisation d'enquêtes quantitatives par questionnaire auprès d'enfants ne maîtrisant pas/ peu la lecture, âgés entre 5 et 8 ans.

Objectif

Dresser les balises éthiques et méthodologiques pour réaliser des enquêtes quantitatives par questionnaire auprès d'enfants âgés entre 5 et 8 ans. En parallèle, la recherche incluait également de réfléchir sur la façon la plus pertinente d'interroger ces jeunes enfants pour obtenir des données fiables relatives au niveau socio-économique du ménage et pour permettre de mesurer certains indicateurs liés aux conditions de bien-être des enfants (resilience, agency, compétences communicationnelles, etc.).

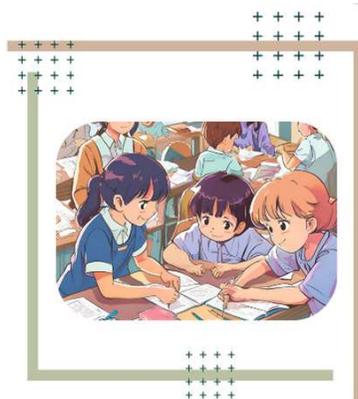
Méthode

Revue de la littérature et réalisation d'une enquête-test auprès d'une centaine d'enfants à partir d'un

questionnaire sur tablette.

Résultats

La recherche a permis de mettre en avant une série de balises éthiques et méthodologiques afin de réaliser des enquêtes auprès de ces publics. Au niveau méthodologique, on retrouve entre autres des points d'attention concernant la formulation des questions, des éléments se rapportant à la présentation des questions, les modes de passation et les consignes à formuler aux enquêteurs. En plus de la production d'un rapport de recherche incluant également des éléments sur les échelles de mesures relative à certains concepts spécifique, cette étude a permis la réalisation d'une publication à destination de toute personne souhaitant réaliser des enquêtes (chercheur.e.s, professionnel-les, etc.) par questionnaire auprès de jeunes enfants.



Évaluations & analyses des besoins



Analyses des besoins communes en matière d'accueil durant le temps libre

Contexte

Le décret ATL du 3 juillet 2003 à destination des enfants âgés entre 2,5 ans et 12 ans, prévoit que chaque commune souhaitant s'inscrire dans la dynamique du décret réalise un état des lieux initial de l'accueil temps libre sur son territoire qui sert de base à l'établissement de son programme de coordination locale pour l'enfance. L'Observatoire est chargé de fournir un outil aux communes pour réaliser leur état des lieux et leur analyse des besoins ainsi que d'analyser les résultats de ces données à l'échelle de la FW-B dans une optique d'évaluation du décret.



Objectif

Pointer les manques et éléments à améliorer dans le cadre du Décret ATL.

Méthode

En 2018, l'Observatoire a travaillé sur les données récoltées dans le cadre des analyses des besoins des communes, qui avaient été rentrées entre 2015 et 2017.

Résultat

Le rapport fait la synthèse des données recueillies durant ces deux années auprès de 146 communes.

Les thématiques abordées sont : le coût de l'accueil, le statut et la formation des accueillant.e.s, les taux d'encadrement, la diversité des lieux d'accueil, l'accessibilité géographique, les horaires et moments d'accueil, le matériel et les locaux disponibles, l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, l'information à destination des parents, et de manière plus large, la coordination de l'accueil et la mise en place de partenariats au sein des communes.

État des lieux des Écoles de Devoirs

Contexte

Le Décret du 28 avril 2004 qui reconnaît et soutient financièrement le secteur des écoles de devoirs (EDD), prévoit que l'Observatoire réalise un état des lieux du secteur, à un rythme triennal. Cet état des lieux doit être diffusé largement auprès notamment des EDD reconnues, de l'ONE, du Conseil d'Avis de l'ONE, du Service de la Jeunesse ainsi que du Ministre de l'Enfance et du Ministre de la Jeunesse.

Objectif

Assurer le monitoring du décret en réalisant un état des lieux régulier permettant d'informer les responsables politiques et administratifs de l'évolution du secteur.

Méthode

Les états des lieux sont basés principalement sur les rapports d'activité (RA) des EDD, sur les données administratives fournies par l'ONE et sur un retour direct du secteur. Ces états des lieux s'appuient sur des points d'analyse communs à travers les exercices mais également sur des focus



différents selon les questionnements suscités par l'exercice précédent.

Résultats

Parmi tous les résultats issus des points d'analyse communs à travers les exercices (tels que les types d'activités organisées, la composition des équipes ou la coordination avec les autres acteurs sociaux et éducatifs) ou les focus particuliers (tels que les infrastructures utilisées ou la participation des enfants), il semble important de rappeler ici les lignes de tensions qui se dégagent à travers les exercices (les premières données récoltées datant de 2008). Ainsi, il est pointé à travers les 3 exercices réalisés à ce jour :

- le trop faible financement du secteur ;
- une offre largement dépassée par la demande ;
- une identification problématique du secteur liée à la confusion entre l'enseignement et les écoles de devoirs.

Évaluation du décret instaurant le Conseil de la Jeunesse

Contexte

Le décret instaurant le Conseil de la Jeunesse en Communauté française prévoyait que son évaluation externe soit confiée à l'Observatoire et à l'Observatoire des Politiques culturelles. Cette évaluation externe est, notamment, fondée sur une évaluation interne réalisée par le Conseil de la Jeunesse, à laquelle sont associées toutes ses composantes, et intégrant l'avis de la Commission consultative des organisations de jeunesse (CCOJ) et la Commission consultative des maisons et centres de jeunes (CCMCJ).

Objectif

Il s'agissait d'établir une analyse évaluative des réformes mises en œuvre ces dernières années, du fonctionnement actuel du Conseil de la Jeunesse et de l'accomplissement de ses missions. Cette évaluation poursuit



également et surtout un objectif clairement prospectif puisqu'il s'agit de proposer une série de scénarii de réforme de cet organe d'avis.

Méthode

Les Observatoires ont réalisé une série d'entretiens exploratoires qui ont nourri la conception de leur design évaluatif. Celui-ci avait une portée clairement prospective étant donnée le consensus portant sur la nécessité de réformer le Conseil.

Résultats

L'évaluation externe a mis en avant à la fois la nécessité et l'urgence de redonner à la représentation des jeunes en FW-B un sens et un horizon désirable. Sur base du

rapport et des scénarii proposés, le gouvernement a décidé de réformer le Conseil de la Jeunesse. Le nouvel organe, intitulé Forum des jeunes, a fait l'objet d'un nouveau décret qui a été évalué en 2021.

Évaluation du décret du 3 mai 2019 instaurant un Forum des jeunes en Communauté française

Contexte

L'Observatoire et l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) ont réalisé l'évaluation du décret instaurant un Forum des Jeunes en Communauté française. Ce décret du 3 mai 2019 avait refondé un nouvel organe représentatif des jeunes en FW-B remplaçant le Conseil de la Jeunesse.

Objectif

Cette évaluation, prévue par le décret, s'est déroulée tout au long de l'année 2021. Après une mise en perspective historique, le travail des Observatoires s'est organisé autour de trois questions transversales : la légitimité du Forum, la mobilisation et la diversité des jeunes, et la gouvernance.

Méthode

Pour leur analyse, les Observatoires ont adopté une méthodologie mixte : analyse documentaire, enquête quantitative auprès des jeunes impliqués dans le Forum et entretiens de type qualitatif avec les différentes parties prenantes du dispositif.



Résultat

L'évaluation a abouti à une série de recommandations. Celles-ci concernent les modalités d'évaluation telles que prévues dans le décret, les missions et la structuration du Forum des jeunes,

l'enjeu de la diversité des jeunes impliqués dans le Forum, ses liens avec le secteur de la jeunesse, sa participation à la décision publique, sa notoriété, son organisation interne et, enfin, les moyens qui lui sont alloués.

Évaluation du décret de 2009 des Organisations de jeunesse

Contexte

L'évaluation de ce décret par l'Observatoire est prévue dans son article 76. Cette mission évaluative est également reprise à l'article 78 du décret du 12 mai 2004 portant création de l'Observatoire. L'évaluation du décret de 2009 a commencé en 2013 avec l'évaluation des dispositifs particuliers.



Objectif

La présente évaluation visait à améliorer l'adéquation entre le cadre légal et les réalités de terrain et à éviter l'institutionnalisation d'éventuels effets pervers.

Méthode

Un comité de pilotage et un groupe de travail opérationnel ont été constitués. Cinq méthodes de collectes de données ont été mobilisées :

- consultation de la documentation diverse existante, dont les documents transmis par les membres du comité de pilotage ;
- utilisation des données dont dispose l'Administration ;

- passation d'un questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des organisations de jeunesse ;
- organisation de focus groups ;
- entretiens individuels avec des personnes-ressources.

Résultat

Une série de constats ont été dégagés pour servir de bases de travail à une éventuelle réforme du décret sous le pilotage du Gouvernement. En plus de ce rapport, l'Observatoire a produit une série de recommandations.

Évaluation du décret de 2000 des Centres de jeunes

Contexte

L'évaluation de ce décret est prévue dans son article 52bis §2 (inséré le 3 mars 2004).

Objectif

Comme l'évaluation du décret portant sur les organisations de jeunesse, qui a été menée en parallèle, la présente évaluation visait à améliorer l'adéquation entre le cadre légal et les réalités

de terrain et à éviter l'institutionnalisation d'éventuels effets pervers. Pour ce faire, le champ de l'évaluation a été circonscrit à l'analyse des facteurs facilitants et des éléments de freins contenus dans le texte du décret, au regard des finalités assignées au secteur.

Méthode & Résultat

Un comité de pilotage et un groupe de travail opérationnel ont ici aussi été constitués et les cinq méthodes de collectes de données utilisées pour l'évaluation du décret Organisations de jeunesse ont également été mobilisées afin d'aboutir à des constats et pistes de recommandations partagés



Évaluation du projet-pilote "Vers une politique locale de jeunesse plus participative"

Contexte

En 2016, la ministre de la Jeunesse lançait le projet-pilote intitulé « Vers une politique de jeunesse plus participative ». L'objectif de ce projet était double :

- d'une part, favoriser la mise en place concertée de politiques locales de jeunesse, au départ d'une visée émancipatrice qui considère le jeune comme une ressource, comme un citoyen à part entière ;
- et, d'autre part, privilégier la participation active des jeunes, directement ou par des processus de participation interne aux associations, aux décisions qui les concernent.

17 communes ont été sélectionnées sur base volontaire pour expérimenter ce dispositif sur l'année scolaire 2016-2017. Pour les accompagner dans leur démarche, un subsidie a été octroyé au CRECCIDE asbl. Pour évaluer ce projet-pilote, le Cabinet a notamment fait appel à

l'Observatoire qui en a coordonné la réalisation.

Objectif

Évaluation de ce dispositif en vue de sa généralisation.

Méthode

Enquête de satisfaction, analyse documentaire et étude de cas.

Résultats

Cette évaluation aborde quatre dimensions du projet-pilote :

- la mise en œuvre technique du projet – Freins et leviers ;
- les dynamiques locales et des balises mises en place.;
- les enjeux locaux en matière de politique locale de jeunesse ;
- la participation des jeunes.

L'évaluation se conclut par des recommandations qui s'articulent avec la grille des huit facteurs favorables au développement d'une politique transversale de

l'enfance et de la jeunesse au niveau local décrits dans la publication « Les politiques communales en matière d'enfance et de jeunesse – Expériences et perspectives ».



Nos droits, nos voix – Consultation des enfants pour l'évaluation du plan d'action relatif aux droits de l'enfant en FW-B

Contexte

En 2018 et 2019, une large consultation d'enfants a été organisée par l'Observatoire à la demande du Gouvernement de la FW-B en vue du lancement en 2020 de son nouveau plan d'action relatif aux droits de l'enfant. Le Gouvernement souhaitait que les enfants soient associés à son élaboration afin de respecter leur droit de participer à toutes les décisions qui les concernent.

Objectif

Recueillir l'avis de l'ensemble des enfants et des jeunes.

Méthode

La consultation a été menée en deux temps :

- une grande enquête quantitative qui a visé plus de 2000 enfants âgés de 5 à 17 ans au sein d'établissements scolaires, au moyen de tablettes. Trois questionnaires ont été rédigés afin d'adapter les questionnaires aux différentes tranches d'âges.



- un processus participatif et créatif qui a impliqué 136 enfants entre 5 et 18 ans, provenant de différentes régions, écoles et institutions de la FW-B, qui se sont exprimés sur leurs attentes, leurs envies, leurs souhaits au regard des droits de l'enfant en FW-B, au travers d'ateliers de parole et d'expression artistique. Pour clore ce projet, l'ensemble des participant.e.s à la consultation se sont retrouvé.e.s au Parlement de la FW-B lors du « co-creation day » pour débattre de la réalisation de leurs droits et dialoguer avec un panel d'adultes composé de représentant.e.s du

Parlement, du Gouvernement, du Ministère de la FW-B et du Délégué général aux droits de l'enfant.

Résultats

La grande enquête quantitative a donné lieu à :

- une plaquette de chiffres-clés présentée de manière adaptée aux enfants ;
- une capsule vidéo d'une sélection de chiffres-clés ;

- une compilation de 30 chiffres-clés des droits de l'enfant ;
- le rapport complet de la consultation quantitative.

Le processus participatif et créatif a abouti à

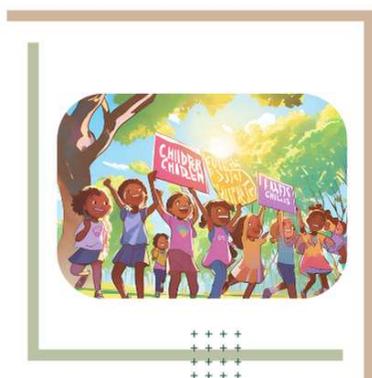
- un rapport final ;
- des œuvres d'art créées par les enfants ;
- une plaquette.

Rapports d'évaluation des plans d'action pour les droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie

Contexte

Le décret du 28 janvier 2004 instaure en Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles) la réalisation d'un plan d'action pour les droits de l'enfant et d'un rapport sur l'application des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Conformément à cette législation, le Gouvernement se doit d'établir et d'envoyer au Parlement un rapport tous les trois ans sur la politique menée en vue d'appliquer les principes de la Convention. Dans l'exercice concret des législatures, ceci se traduit par un rapport d'évaluation

intermédiaire à mi-parcours et d'un rapport final en fin de législature. Ces rapports d'évaluation sont préparés et édités par l'Observatoire à partir des travaux du groupe permanent de suivi de la Convention Internationale des droits de l'enfant et des contributions spécifiques des administrations du Ministère de la Communauté française et de l'Office de la Naissance et de l'Enfance ainsi que des Cabinets. Par le décret de 2014, soutenant l'accord de coopération de 2013, l'Observatoire participe également au travail d'évaluation pour la Wallonie.



Outils pédagogiques & vidéos



Recherche-action CAPEJ : Chercher et Agir pour des Politiques Emancipatrices avec les Jeunes

Contexte

Ce projet co-financé par le programme Erasmus+ a été piloté conjointement par la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie (SEAS; Chambéry – France), le Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Intervention Sociale (LERIS; Montpellier – France) et L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Mené de septembre 2020 à décembre 2022, il avait comme enjeu de renforcer l'émancipation des acteurs jeunesse et des jeunes en les dotant de compétences leur permettant d'agir pour concevoir de nouvelles pratiques/politiques éducatives.

Une démarche de recherche à visée d'action sociale, appropriable par des professionnels et des

jeunes a été développée autour de trois axes importants :

- la participation,
- l'émancipation,
- et la recherche-action.

Des synthèses et capsules vidéo précisent ces concepts et constituent une entrée en matière du projet.

Des professionnels ont ensuite été formés et ont expérimenté la méthodologie et les outils avec une cinquantaine de jeunes venant des trois territoires. Ces jeunes, habitués ou non des démarches de participation où l'on sollicite leur réflexion poussée, ont pu tester la mallette pédagogique que vous retrouverez sur le site capej.eu.



Module de formation : La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire

Contexte

La réalisation de ce module s'insère dans la suite d'une recherche documentaire conduite sous l'égide de l'Observatoire sur la question des devoirs à domicile. Si un décret et une circulaire ont précisé les balises en matière de travaux à domicile³, on constate que, sur le terrain, celles-ci sont très diversement respectées. Par ailleurs, les futurs enseignant.e.s sont très peu formé.e.s à la question des devoirs à domicile au cours de leur formation et très peu conscient.e.s ; des enjeux qui ceux-ci soulèvent notamment en termes d'inégalités sociales.

Objectifs

L'objectif de ce module de formation vise à accompagner les étudiant.e.s dans un travail de problématisation de la thématique dans le but de construire

personnellement une opinion professionnelle qui orientera leurs pratiques en matière de devoirs à domicile en fonction de ce qu'ils et elles auront appris.



Méthode

Le module a été construit lors d'une recherche-action avec des étudiants en Haute école. Soulignons que la phase d'immersion en école de devoir leur a permis d'approcher le vécu de l'enfant à la sortie de l'école et celui de l'adulte non spécialisé chargé de l'aide aux devoirs, ce qui s'est révélée particulièrement éclairant pour les étudiant.e.s.

³ L'article 78, § 4 du Décret Missions précise que : « Les travaux à domicile doivent être adaptés au niveau d'enseignement. Ils doivent toujours pouvoir être réalisés sans l'aide d'un adulte. Si des documents ou des ouvrages de référence doivent être consultés, l'établissement s'assure que chaque élève pourra y avoir accès, notamment dans le cadre des bibliothèques publiques ».

Résultats

Le présent module de formation comprend six activités de formation décrites une à une et assorties de tous les documents nécessaires à leur réalisation rassemblés dans un portfolio. Ces six activités sont :

1. La passation d'un questionnaire aux étudiants sur leurs représentations ;

2. L'immersion en école de devoirs ;

3. La sensibilisation à la Convention internationale des droits de l'enfant ;

4. L'information à propos du prescrit légal en matière de travail à domicile ;

5. L'organisation de focus groupes (débat) entre étudiants ;

6. La foire aux idées alternatives.

Une éducation non-violente pour chaque enfant – Projet PREFACE

Contexte

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre toute forme de violence physique ou mentale (article 19 de la Convention internationale des droits de l'enfant). À ce titre, tous les enfants ont le droit d'être éduqué de manière bienveillante, sans violence. Le projet « Positive and Responsive Education For All ChildrEn » (PREFACE) vise à mettre fin aux « violences dites éducatives ordinaires » (VDEO) en travaillant main dans la main avec des enfants, des parents, et des professionnel-le-s du milieu scolaire.



Objectif

Mettre au point un guide réflexif pour les professionnels du monde éducatif sur la question des VDEO

Méthode

Un travail participatif a été mis en place avec des groupes de professionnels afin d'aboutir à ce guide.

Résultats

L'Observatoire, partenaire de ce projet, a particulièrement été impliqué dans la création d'un guide à l'attention des professionnel-le-s du monde scolaire. Ce guide vise à sensibiliser ces derniers au concept de VDEO. Plus précisément, il invite le-ou la

professionnel-le qui le lit à prendre du recul sur sa pratique et sur son vécu en tenant compte du contexte et des situations rencontrées. Il se veut concret, et axé sur le terrain, en proposant des « trucs et astuces » en vue de réagir autrement lorsque cela s'avère pertinent. Ce guide est disponible dans l'onglet de téléchargement en haut à droite de cette page.

Le [site web de DEI](#) vous permettra d'en savoir plus sur le projet Preface et d'accéder aux guides à destination d'autres publics.

Jeunes migrants en Belgique - Les droits de l'enfant sont-ils solubles dans la migration ?

Contexte

Parce que l'Observatoire est soucieux du respect des droits des mineurs étrangers, désireux de faire évoluer les mentalités et de mieux faire connaître leur réalité à un large public, il a décidé de faire réaliser par une équipe de professionnels une série de capsules vidéos consacrées aux portraits de jeunes migrants en Belgique. Chaque capsule vidéo, évoque des éléments du parcours Belgique. Ces vidéos ont été réalisées en collaboration et



de migration du jeune et quelques facettes de sa vie quotidienne en

concertation étroite avec les jeunes concernés qui ont pu choisir

le cadre dans lequel ils étaient filmés, les personnes présentes à un moment ou l'autre de la vidéo (amis, famille) et les sujets abordés.

Sensibilisation : « Parle à quelqu'un de confiance »

Contexte

Le 18 novembre a été consacré par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe "Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels". Ce film traite essentiellement de la problématique des abus sexuels commis dans le cercle de confiance des victimes et souligne certains messages-clés de la Convention de Lanzarote qui protège les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.



Accompagner l'enfant dans la recherche de ses origines

Contexte

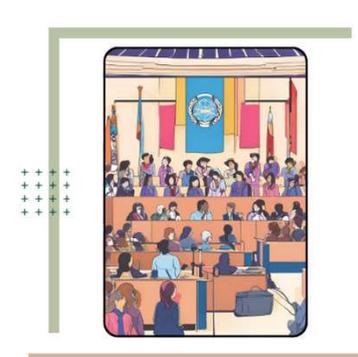
Cette vidéo a été réalisée dans le cadre d'une Conférence européenne sur l'intérêt supérieur de l'enfant en 2014. Elle présente l'expérience d'un service d'adoption accompagnant les enfants dans la recherche de leurs origines. Cette vidéo se compose d'une série d'interview du personnel du service d'adoption Thérèse Wante.



Protéger l'intérêt supérieur de l'enfant par la loi : Le cas de l'Autriche

Contexte

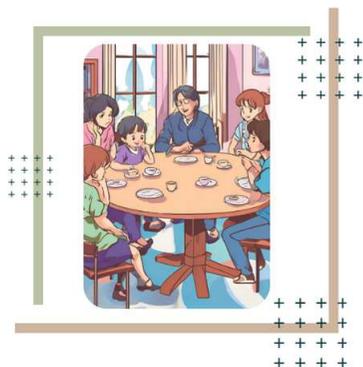
Cette vidéo a été réalisée dans le cadre d'une Conférence européenne sur l'intérêt supérieur de l'enfant en 2014. Elle présente une avancée législative majeure en Autriche dans le domaine de la prise en compte de l'intérêt Supérieur de l'enfant.



Des jeunes de parents séparés forment des professionnels et des parents

Contexte

Cette vidéo a été réalisée dans le cadre d'une Conférence européenne sur l'intérêt supérieur de l'enfant en 2014. Elle expose l'expérience d'une association (Villa Pinedo) aux Pays-Bas qui permet à des enfants ayant vécu une séparation parentale de transmettre leurs expériences et de participer à des formations de professionnels et de parents.



Les enfants veulent être entendus !

Contexte

Deux vidéos ont été réalisées dans le cadre d'une Conférence européenne sur l'intérêt supérieur de l'enfant en 2014. Elles

permettent d'entendre le point de vue d'enfants sur la question de leur Intérêt Supérieur dans les affaires familiales (séparations, adoption, etc.) Les vidéos reprennent des extraits de témoignages d'enfants récoltés dans le cadre de la recherche sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans la mosaïque familiale avec des représentations animées.



Le point de vue des enfants dans les séparations parentales : série de 4 vidéos

Contexte

Il y a quelques années, l'Observatoire a commandité une recherche sur le point de vue des enfants dans les séparations parentales. Cette recherche, réalisée par une équipe de l'Université de Mons, avait débouché sur la publication d'un rapport conséquent laissant une large place à l'expression des

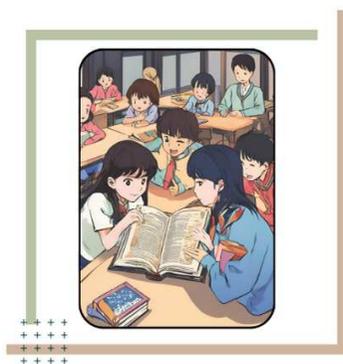
enfants et jeunes rencontrés. L'Observatoire a désiré rendre accessibles les résultats, toujours pertinents, de cette recherche au plus grand nombre. Les vidéos réalisées peuvent utilement servir de support aux professionnel.les travaillant avec des enfants ou des parents concernés par cette question.



Plan d'action relatif aux Droits de l'enfant évalué par les Enfants

Contexte

Lors de la législature 2009-2014, les Gouvernements de la FW-B et de la Wallonie ont souhaité initier un processus de participation des enfants au suivi, à l'évaluation et à l'élaboration du Plan d'actions relatif aux droits de l'enfant (PADE). La première vidéo est un reportage sur la démarche et la seconde est une série d'interview d'enfants sur les droits de l'enfant.



Rapports annuels

Publications récurrentes



Le rapport d'activité reprend l'ensemble des travaux menés par l'Observatoire durant une année dans le cadre de ses missions. Ce rapport fait également le lien avec les travaux antérieurs de l'Observatoire et les suites qui seront données aux différentes initiatives dans l'année suivante. Après son approbation par le comité d'accompagnement de l'Observatoire, il est communiqué au Gouvernement et au Parlement de la Communauté française.



États des lieux de l'Enfance et de la Jeunesse & Mémentos

L'une des missions de l'Observatoire est de dresser un inventaire des données en matière d'enfance et de jeunesse. Les États des lieux (anciennement nommés mémentos) visent à mieux faire connaître les conditions de vie des enfants et des jeunes en FW-B.

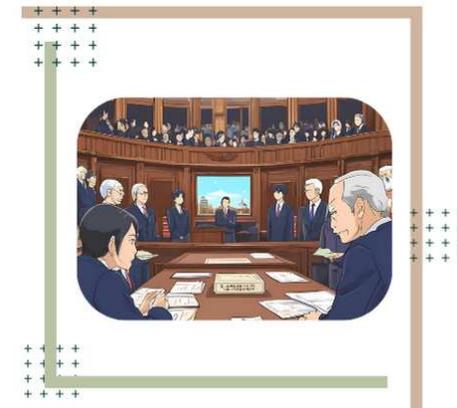
Les données reprises dans ces publications sont le résultat d'une sélection parmi un ensemble de données disponibles. La prise en compte des conditions de disponibilité/accessibilité des données chiffrées impose de multiplier et varier les indicateurs et les sources utilisés au fil des années. Vous trouverez dans ces Etats des lieux des chiffres-clés, des données issues de recherches portées par l'Observatoire, ou encore, des informations relatives aux politiques publiques mises en œuvre en FW-B en matière d'enfance et de jeunesse mais également des données en lien avec les droits des enfants et des jeunes.

Ces publications s'adressent à toute personne intéressée par les conditions de vie des enfants et des jeunes qu'il s'agisse de professionnel.les des secteurs concernés, de journalistes, de chercheurs, de décideurs et décideuses politiques ou encore, de parents.



Mémoires

À l'aube de chaque nouvelle législature, l'Observatoire rédige un mémorandum reprenant l'ensemble de ses recommandations aux futurs Gouvernements issues des recherches, études, analyses et travaux relatifs aux enfants et aux jeunes.



Recherches & collaborations



L'ensemble des recherches présentées dans ce florilège constitue une sélection que nous avons cherchée à rendre aussi représentative que possible des travaux réalisés à l'Observatoire.

Comme en témoigne la bibliographie ci-dessous, ce travail est le fruit de nombreuses collaborations enrichissantes tant internes qu'externes. Nous tenons à exprimer notre gratitude à l'ensemble des personnes qui ont apporté leur contribution.

Chaque recherche menée par des équipes externes a fait l'objet d'un suivi rapproché par les chercheuses et chercheurs de l'Observatoire.

Le secrétariat de l'Observatoire a contribué à rendre ces travaux plus agréables à lire grâce aux nombreuses mises en page mais aussi plus accessibles grâce au recours à différents modes de communication alternatifs, dont les réseaux sociaux.

L'utilisation de ces différents canaux nous a permis d'accroître la visibilité de nos travaux, et nous remercions les différents relais/ partages de nos partenaires pour leur soutien.

Enfin, nous remercions les personnes qui ont fourni un travail de fonds sur le site internet de l'Observatoire qui a permis en 2021 d'être beaucoup plus intelligible qu'auparavant.

Vous trouverez l'intégralité des ressources de ce florilège et plus encore sur notre site www.oejaj.cfwb.be via ce QR code :



Collaborations entre **l'OEJAJ et la société Freeman and Greenwood**,

- Accompagner l'enfant dans la recherche de ses origines, 2014.

-Protéger l'intérêt supérieur de l'enfant par la loi : Le cas de l'Autriche, 2014.

-Les enfants veulent être entendus ! 2014.

-Des jeunes de parents séparés forment des professionnels et des parents, 2014.

-Conseil de l'Europe, Sensibilisation : « Parle à quelqu'un de confiance », 2015.

ULB, Enquête exploratoire sur le point de vue des enfants de 0 à 6 ans sur la qualité de l'accueil et de l'éducation qui leur sont dispensés, 2014.

OEJAJ, Etats des lieux des Ecoles de Devoirs, 2011-2014, 2014-2017, 2018-2022.

OEJAJ - Katch'a, Jeunes migrants en Belgique - Les droits de l'enfant sont-ils solubles dans la migration ? 2014.

OEJAJ – SONECOM - GIRSEF UCL, L'Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans l'enseignement en FW-B – Diagnostic et état des connaissances, 2014.

OEJAJ - ULB, Module de formation : La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire, 2015.

CESEP, L'apport des groupes participatifs d'enfants et jeunes (usagers ou bénéficiaires), 2015.

OEJAJ – Cemea –Collectif à contre-jour, Plan d'action relatif aux Droits

de l'enfant évalué par les Enfants, 2015.

OEJAJ, En'jeux, n° 4 : La participation des enfants et des jeunes dans l'évaluation des politiques publiques – Cadrage théorique et analyse de cas, 2015.

OEJAJ, En'jeux n°5 : Mobilisation politique des jeunes francophones de Belgique, 2015.

UCL, L'intérêt supérieur de l'enfant dans la mosaïque familiale : Ce que cela signifie pour les enfants, 2015.

Odenore, Le non-recours au droit et aux services d'enseignement et de formation : réalités et leviers, 2016.

Eurochild, Child-budgeting : étude exploratoire et lignes directrices, 2016.

UMONS, Le point de vue des enfants dans les séparations parentales : vécus et stratégies d'adaptation, 2016.

GIRSEF UCL, L'Éducation à la citoyenneté démocratique et les droits humains dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : recherche-action, 2017.

OEJAJ, Évaluation du décret de 2000 des centres de jeunes, 2017.

OEJAJ, Évaluation du décret de 2009 des organisations de jeunesse, 2017.

OEJAJ – CRECCIDE, Évaluation du projet-pilote "Vers une politique locale de jeunesse plus participative", 2017.

OEJAJ – OPC - Université Saint-Louis, Évaluation du décret instaurant le Conseil de la Jeunesse, 2018.

IPSY UCL, Réaliser des enquêtes par questionnaire auprès de jeunes enfants (5-8 ans), 2018.

OEJAJ – Sonecom - Direction de la Recherche, en partenariat avec le Centre de Compétence Business Intelligence (ETNIC), Le point de vue des enfants sur l'organisation de la pause midi dans les écoles : recherche et tableau interactif, 2019.

OEJAJ, Analyses des besoins des communes en matière d'accueil durant le temps libre, 2019.

Méthos, Nos droits, nos voix – Consultation des enfants pour l'évaluation du plan d'action relatif aux droits de l'enfant en FW-B, 2019.

OEJAJ - OPC - CASPER – PreCoM, Les loisirs et pratiques culturelles des enfants et des jeunes à l'ère du

numérique, Publications et brochure (plaquette), 2019-2020.

UCL - IPSY, Dispositif d'intégration dans le secteur de l'enseignement au sein de la FW-B, 2020.

UCL - USL, Agence Alter, Les politiques publiques d'enfance et de jeunesse en Belgique francophone au XXIe siècle, 2021.

OEJAJ - OPC, Evaluation du décret du 3 mai 2019 instaurant un Forum des jeunes en Communauté française, 2021.

OEJAJ – SEAS – LERIS, Recherche-action CAPEJ : Chercher et Agir pour des Politiques Emancipatrices avec les Jeunes, 2022.

IPSY/UCL, projet mandaté et financé par l'OEJAJ, Les violences dites éducatives ordinaires – Revue systématique de la littérature, 2022.

ESPRIST ULG, Ce que disent les 10-15 ans de Belgique francophone à propos des congés scolaires, 2023.

UNAMUR - UCL, Aliénation parentale : étude du concept et des pratiques en Belgique francophone, 2023.

OEJAJ - DEI, Une éducation non-violente pour chaque enfant – Projet PREFACE, 2024.

87S, Le point de vue des enfants dans les séparations parentales : série de 4 vidéos, 2024.

OEJAJ – GPCIDE, Rapports d'évaluation des plans d'action pour les droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie, 2024.

L'équipe actuelle

2024



Anne-Marie Dieu
Coordinatrice



Julie De Wilde
Chargée de recherche



Evelynne Jadot
Chargée de recherche



François Moors
Chargé de recherche



Eleanor Miller
Chargée de recherche



Emna M'zah Miralles
Chargée de recherche



Salima Kertati
Secrétaire de direction

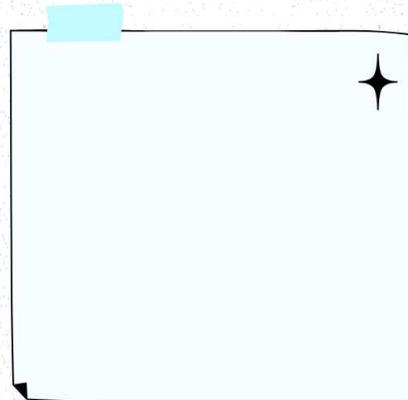
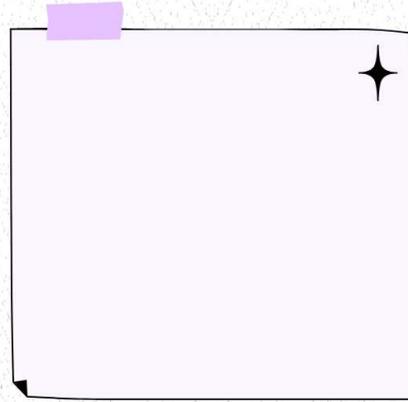
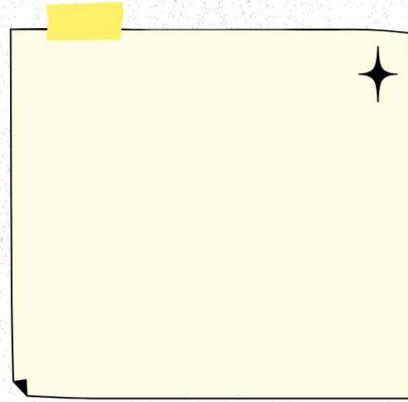


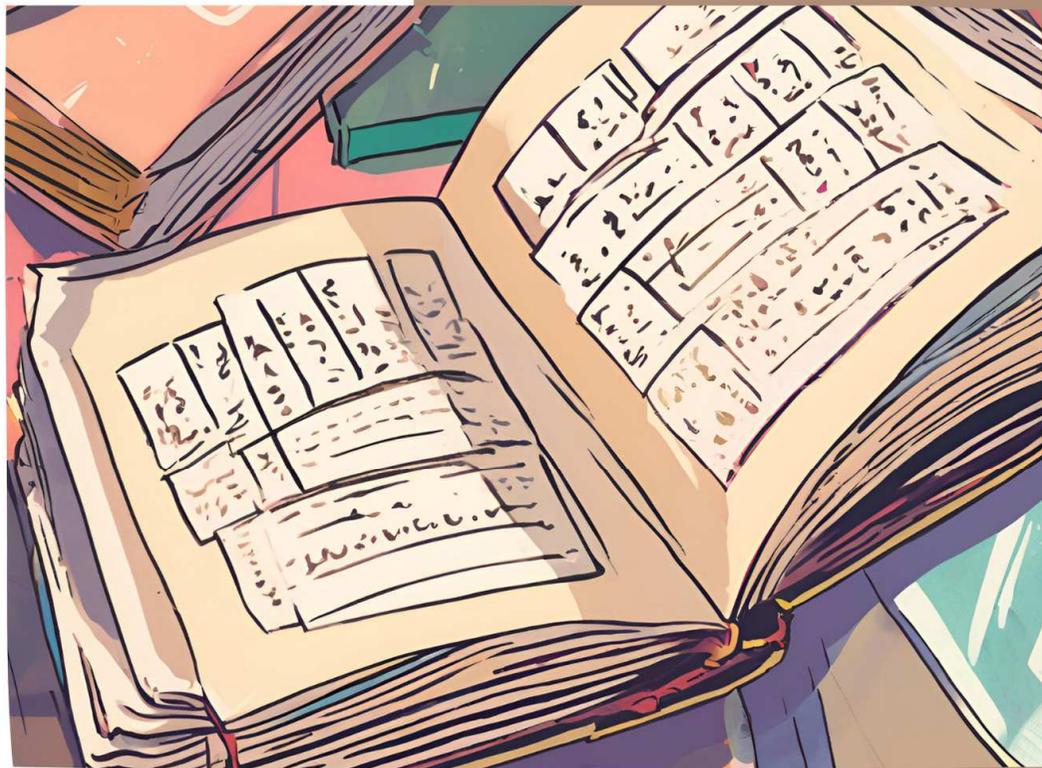
Merry Kestemont
Chargée de la
communication



NOTES :

A large vertical rectangular box with a black border and horizontal dotted lines for writing, occupying the left side of the page.





Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Secrétariat général

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et
de l'Aide à la Jeunesse
Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 413 37 65

observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be
www.oejaj.cfwb.be

Mise en page: Salima Kertati

Illustrations : © Canva - IA

